

UNE NOUVELLE DANS L'EQUIPE DU PERISCOLAIRE



Depuis l'automne, Sabine TATU a rejoint l'équipe du périscolaire pour assurer des remplacements et renforcer l'équipe qui a connu une surcharge de travail en raison du départ d'une personne de l'équipe et des conditions sanitaires. Elle a su s'intégrer dans l'équipe et y apporter son dynamisme.

Afin de pérenniser sa présence dans l'équipe mais aussi de renforcer ses compétences, la municipalité, lors du conseil municipal du 22 février, a décidé de lui proposer un contrat P.E.C. (Parcours Emploi Compétence) de 23 heures hebdomadaires pendant 10 mois, renouvelable jusqu'à 60 mois. Dans ce cadre, elle participera à une formation BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) qui lui permettra d'assurer pleinement ses fonctions d'animatrice.

En complément de ses missions avec les enfants sur le temps du matin et du soir, Sabine assure la préparation et le service des repas à la cantine, assure le remplacement des ATSEM en cas de nécessité et effectue du ménage. Cela permet à Mme Cana COSIC de mieux assurer sa fonction de directrice adjointe du périscolaire. En plus d'offrir une formation et un accompagnement à Mme Tatu, le dispositif P.E.C. permet à la commune de recevoir un financement à hauteur de 50% de son salaire de la part de l'Etat. C'est donc une opportunité intéressante pour minimiser les coûts de fonctionnement du périscolaire.

Nous souhaitons à Sabine la bienvenue dans l'équipe et pleine réussite dans ses missions. Cette embauche démontre la volonté de l'équipe municipale d'offrir les meilleures conditions possibles aux enfants scolarisés à l'Ecole du Grand Chêne. Dans des conditions rendues plus difficiles par la situation sanitaire, l'ensemble de l'équipe éducative de l'école et du périscolaire a, par son investissement et son travail, permis d'accueillir au mieux les enfants, merci à toutes pour leur engagement en leur faveur.

Nous souhaitons à Sabine la bienvenue dans l'équipe et pleine réussite dans ses missions.

Cette embauche démontre la volonté de l'équipe municipale d'offrir les meilleures conditions possibles aux enfants scolarisés à l'Ecole du Grand Chêne.

Dans des conditions rendues plus difficiles par la situation sanitaire, l'ensemble de l'équipe éducative de l'école et du périscolaire a, par son investissement et son travail, permis d'accueillir au mieux les enfants, merci à toutes pour leur engagement en leur faveur.

INFO COVID

INTENSIFICATION DE LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19 DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT SUITE A LA DEGRADATION DE LA SITUATION SANITAIRE.

Au vu de l'augmentation préoccupante (88 au 8 mars, 104 au 12 mars pour atteindre les 206 aujourd'hui). Monsieur Jean-Marie GIRIER, préfet du Territoire de Belfort, appelle à la plus grande vigilance, ainsi qu'au respect du couvre-feu et des mesures barrières.

Si vous avez plus de 70 ans, vous pouvez prendre rendez-vous pour vous faire vacciner sur la plateforme Doctolib.

À la mi-mars, dans le territoire de Belfort, 13362 personnes ont été primo-vaccinées, et 7 774 personnes ont reçu leur seconde injection.

Pour connaître le taux d'incidence COVID dans le département vous pouvez consulter le site : [covid tracker](https://covid-tracker.com).



MORVI'LIGHT

N° 88

Avril 2021

Adresse mail de la Mairie : contact@morvillars.fr

Téléphone : 03 84 27 80 36

DATE A RETENIR

Mercredi 5 mai

14h réunion pour les 11-17 ans crée ton « assos »
(infos à suivre)

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



Cette année il est encore possible de s'inscrire pour voter lors des élections régionales et départementales fixées aux 13 et 20 juin 2021.

Pour vous inscrire il suffit de vous présenter en mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité avant le **29 avril 2021**.

Si vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune il conviendra d'avertir la mairie en fournissant un nouveau justificatif de domicile.

Vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrits sur une liste électorale en consultant le site servicepublic.fr

Nous vous rappelons qu'il est conseillé aux nouveaux arrivants de se présenter en mairie afin de se faire connaître. Vous pourrez alors bénéficier des services de la commune et obtenir de la documentation.

RECENSEMENT DES 16 - 25 ANS

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous ne vous êtes pas fait recenser.

Merci de bien vouloir vous présenter à l'accueil de la mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille afin de vous faire recenser.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir vous inscrire au permis de conduire et vous permettre de passer certains examens et concours.



INFOS IMPORTANTES

Horaires d'accueil de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

LUNDI : 14h à 17h	MARDI : 9h à 12h - 14h à 17h	MERCREDI : 9h à 12h
JEUDI : 9h à 12h - 14h à 17h	VENREDI : 9h à 12h - 14h à 17h	SAMEDI : 9h à 11h

DES ARBRES POUR LA BIODIVERSITE

Marcel Yoder, président de l'Association Communale de Chasse Agrée et quatre membres du comité ont participé dans la parcelle n°9 de la forêt communale près du château d'eau à une opération de plantation d'arbres pour la biodiversité, organisée par la FDC 90 (Fédération Départementale des Chasseurs).



Cela consistait à planter à travers la parcelle vingt arbrisseaux comportant plusieurs variétés d'arbres fruitiers comme des pommiers, des poiriers, des châtaigniers etc.

LE PRINTEMPS DE LA PREVENTION

Avec le Printemps de la prévention, domicile 90 propose à l'attention des seniors, un programme de 13 ateliers gratuits en visioconférence entre le 22 mars et le 14 juin.



Les thèmes proposés sont : sommeil, mémoire, logement, automédication, nutrition, bien-être, relaxation, conduite, estime de soi. Il n'est pas obligatoire de participer à tous les ateliers.

Les personnes intéressées pourront être accompagnées pour connecter leur ordinateur, leur tablette ou leur smartphone à la plateforme de diffusion zoom.

Le programme détaillé, ainsi que le bulletin d'inscription est disponible sur :

www.ammy.fr/communaute/domicile-90

Pour toutes informations complémentaires, contactez Madame Aline DOUGOUD
tél : 06 26 74 58 99

MASQUES JETES DANS LA RUE



AVEZ LES
BONS REFLEXES

Je jette mon masque
à la poubelle...
Pas sur la voie publique !



LE COPAIN DU LAPIN



En raison de la situation sanitaire, la Municipalité se voit dans l'obligation d'annuler la traditionnelle « Chasse aux œufs ».

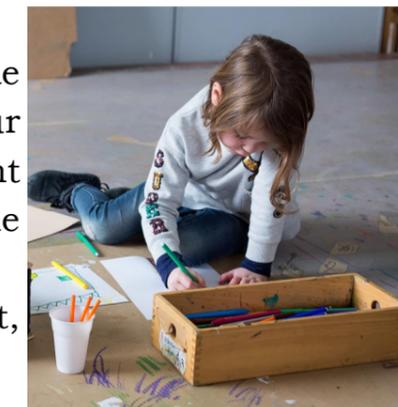
Nous vivons des temps difficiles, mais la Commission Éducation Enfance Jeunesse et Sports n'oublie pas les enfants pour autant.

Nous avons reçu en Mairie une lettre du lapin de Pâques, qui propose aux enfants qui le souhaitent, un jeu sur le thème : « *S'il te plaît, dessine-moi un copain* ». Les enfants scolarisés de la Petite Section jusqu'au CM2 à l'école du Grand Chêne ont aussi reçu cette lettre. Les dessins sont à rendre à l'école pour le vendredi 2 avril, car le lapin les récupérera pour préparer une surprise pendant les vacances.

Les élus ont apprécié l'initiative du lapin, et se joignent à lui pour compléter cette surprise : la distribution se fera ce même jour (02/04/2021), à la sortie de l'école.

Pour les enfants de Morvillars scolarisés dans une école d'un autre village, une invitation leur sera envoyée pour une récupération en Mairie. (Pour les familles n'ayant pas encore eu l'occasion de s'inscrire en Mairie, merci de vous rapprocher du secrétariat)

Alors, tous à vos crayons, feutres ou autres et surtout, laissez libre court à votre imagination !!!



MALADIE VECTORIELLE A TIQUES

"Comme nos super-héros, adoptez les bons gestes et les bons réflexes pour éviter les morsures de tiques"



Une vaste campagne de sensibilisation contre les tiques commence dans le Nord Franche-Comté. Portée par le Pôle métropolitain, elle doit permettre d'éviter des piqûres, de protéger les randonneurs, et de mieux connaître les caractéristiques scientifiques des tiques dans la région. Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site :

https://pm-nordfranche-comte.eu/ligue_anti-tiques/